

Date de création : 19/06/24  
Date de Mise à Jour : 02/07/24  
Version v23.0

# Gestion de la taxe réduite pour le GNR

## Problématique

A compter du 01/07/2024, les agriculteurs ayant fourni leur attestation pourront bénéficier d'un tarif réduit d'ACCISE sur le GNR dès sa facturation par les distributeurs.

Nous vous proposons donc une méthodologie pour vous adapter à cette nouvelle réglementation.

- Une **nouvelle certification** doit être créée afin de pouvoir différencier les Agriculteurs ayant fourni l'attestation, des autres.
- Il va falloir gérer **2 articles**, un à **taux plein** (article composé) et un à **taux réduit**, qui devront déstocker sur le même article pour avoir une gestion des stocks cohérente.
- **Deux taxes ACCISE** devront être créées, une pour le taux réduit fonctionnant à l'achat et à la vente, et une pour le taux plein fonctionnant uniquement à la vente.

## Création de l'article à taux réduit

L'article à taux réduit est celui qui va être géré en stock et donc correspond à votre article actuel que l'on va modifier afin d'avoir un suivi de stock.

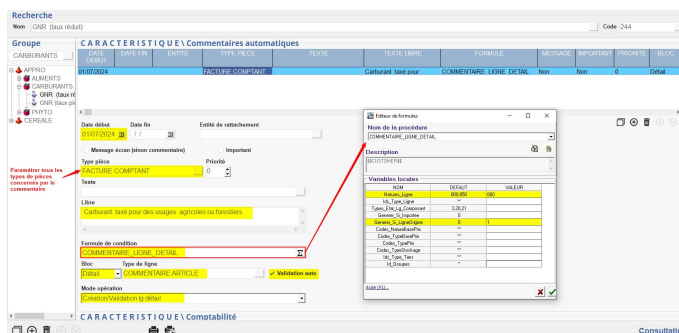
Ouvrir l'article GNR utilisé avant la nouvelle réglementation puis vérifier/corriger la fiche article de la façon suivante :

- L'article fonctionne à l'**Achat et à la Vente**,
- Ce n'est **pas un article composé**,
- Il doit être **géré en stock**.

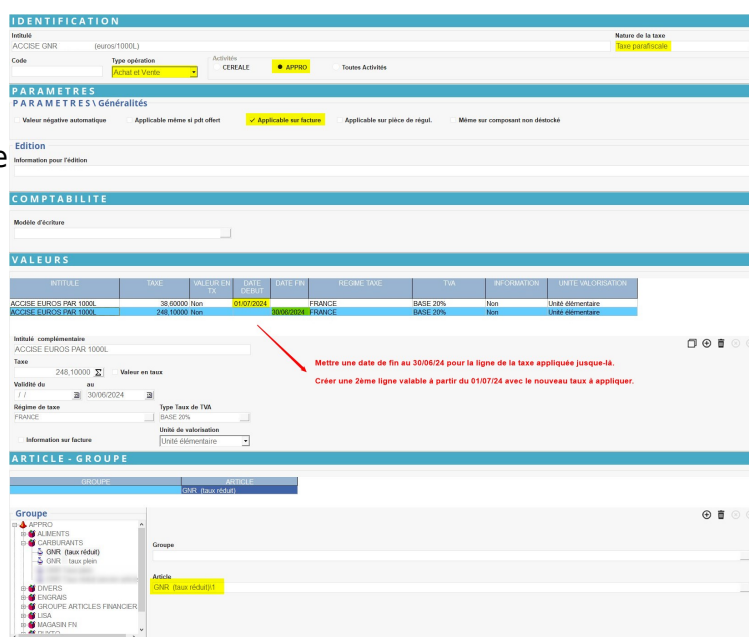
Un **commentaire** doit être paramétré afin

d'afficher une **phrase réglementaire** dans le cas où un **taux réduit** est appliqué.

Pour cela, renseigner la collection des commentaires automatiques tel que ci-contre, en prenant garde à paramétrer tous les types de pièce nécessaires. Le choix du texte du commentaire est de votre responsabilité.



Par un Ctrl+Clic dans le champ "Type tax" de la collection des taxes, **modifier la taxe** actuellement présente de la façon suivante :



## Création de l'article à taux plein

Il faut créer un 2ème article à taux plein cette fois-ci. Il ne sera pas géré en stock mais composé avec l'article à taux réduit, qui lui sera déstocké. Cela permet de gérer les deux taxes sur 2 articles différents tout en ne déstockant qu'un seul article.

Créer la fiche article de la façon suivante :

- L'article fonctionne à **la Vente uniquement** car l'article n'est jamais acheté,
- C'est **un article composé**,

- Il ne doit **pas être géré en stock**.

La **composition** doit être paramétrée de la façon suivante :

Il faut indiquer un **tarif qui ressortira à 0€** avec les arrondis, sans pour autant bloquer la facturation.  $\Rightarrow 0,00001\text{€}$   
Ainsi c'est le tarif du composant qui remontera puisqu'on l'a renseigné "à intégrer". Cela permettra de n'avoir qu'**un seul tarif à modifier**, celui de l'article à taux réduit, à chaque évolution de tarif.

Il faut **créer une nouvelle taxe à taux plein**, par un Ctrl + Clic dans le champ "Type taxe" et applicable à partir du 01/07/2024

INTITULE	TAUX	VALEUR EN HT	DATE DEBUT	DATE FIN	REGIME TAXE	TVA	INFORMATION	UNITE VALORISATION
ACCISE GNR Taux elev	240 10000	Non	01/07/2024		FRANCE	BASE 20%	Non	Unité dématériale

# Création de la certification et son rattachement

Depuis la table des certifications, créer la certification associée à la nouvelle réglementation.



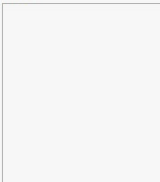
**A partir du 01/07/2024**, et pas avant pour ne pas bloquer la vente de GNR, **rattacher la certification à l'article à taux réduit**.

GROUPE	ARTICLE
	GNR (taux réduit)

Dans chaque **fiche des Tiers** ayant retourné leur certificat, renseigner la collection des certifications :

NOM	NUMEROTATION	CERTIFICATION	NIVEAU	EXPIRE LE	DOSSIER	PHOTO	CONTROLE ARTICLE	CONTROLE TIERS
JULIEN	15423	GNR AGRICULTEURS ET FORESTIERS	RESPONSABLE	01/08/2024	CertificationsParActeur1041427	NON	Contrôle bloquant	Non

<b>Nom</b> JULIEN	
<b>Numéro</b> 15423	<b>Date d'expiration</b> 01/08/2024 
<b>Certification</b> GNR AGRICULTEURS ET FORESTIERS	<b>Photo</b> 
<b>Type de certification</b> RESPONSABLE	
<b>Paramètres</b> <div style="border: 1px solid #ccc; height: 40px;"></div>	
<b>Contrôle validité pour les articles</b> <input checked="" type="checkbox"/> Contrôle bloquant <input type="checkbox"/> Contrôle validité tiers	

# Fonctionnement du process

## Chaîne ACHAT :

- **Réception fournisseur** : Seul le GNR à taux réduit se présente puisque le GNR à taux plein n'est paramétré qu'à la vente
- **Facture fournisseur** : Jusqu'au 30/06/24, la taxe à 248,10€ se présente alors qu'à partir du 01/07/24 c'est la taxe à 38,60€ qui se présente comme prévu.

## Chaîne VENTE : Prenons l'exemple d'une facture comptant

- Les **deux articles** sont proposés et peuvent être sélectionnés
- Si le **tiers n'a pas donné sa certification**, il y a blocage uniquement avec l'article GNR (Taux réduit) mais il est possible de sélectionner l'article GNR (Taux plein).
- Si le **tiers a fourni sa certification**, alors on pourra choisir l'un ou l'autre des articles. Si vous souhaitez bloquer la possibilité de prendre l'article GNR (Taux plein), il faudra gérer avec une deuxième certification par exemple et dans ce cas, contactez Analys.

Pour mettre en place les **contrôles de certification** il faudra **contacter Analys** afin de paramétrer les pièces en conséquence.

Il est **indispensable de tester le process avant de le mettre en production**. Pour cela, [mettre à jour la base test](#) et de réaliser les tests ci dessous.

- **Tester l'entrée de marchandises GNR taux réduit** (réception fournisseur et facture

fournisseur).

L'article à taux plein ne doit pas se présenter.

- **Tester la sortie de marchandises de GNR à taux réduit, après le 1er juillet 2024, pour un tiers qui aura son certificat GNR à jour.**

Le tarif, la taxe à taux réduit et la phrase règlementaire doivent être corrects sur la facture.

- **Tester la sortie de marchandises de GNR à taux réduit, avant le 1er juillet 2024, pour un tiers qui aura son certificat GNR à jour.**

Le tarif et la taxe à taux plein doivent être corrects sur la facture. La phrase règlementaire ne doit pas remonter.

- **Tester la sortie de marchandises de GNR à taux plein, après le 1er juillet 2024, pour un tiers sans certificat GNR.**

Le tarif et la taxe à taux plein doivent être corrects sur la facture.

- **Tester la sortie de marchandises de GNR à taux réduit, après le 1er juillet 2024, pour un tiers sans certificat GNR.**

Un message d'erreur bloquant doit s'afficher à la validation de la ligne article.

## Editions de Contrôle

Editer le **mouvement des stocks** sur l'article GNR (Taux réduit) :

→ On retrouve bien les mouvements des 2 articles de GNR.

Jeudi 20 Juin 2024 à 14:15

CerApp

**MOUVEMENTS DE STOCKS PAR ARTICLE (APPRO)**

Du 01/06/2024 Au 31/07/2024 / Carburant avec les transferts.

ARTICLES SELECTIONNE(S) : GNR (taux réduit).

DATE	TYPE	PIÈCE	TIERS	QUANTITÉS				STOCKS		
				E. RÉELLE	S. RÉELLE	E. DÉPÔT	S. DÉPÔT	RÉEL	DÉPÔT	PHYSIQUE
<b>244 - GNR (taux réduit) (M3)</b>										
<b>Carburant (GNR)</b>										
01/06/2024	Stocks départ									
19/06/2024	Livraison Fournisseur	LFC000003	SA FOURCHETTE (100030)	20.000				20.000		20.000
19/06/2024	FACTURE COMPTANT	FCC000006	SARL ALPHA (100032)		1.000			19.000		19.000
22/07/2024	FACTURE COMPTANT	FCC000007	Agriculteur certifié GNR (100131)		2.000			17.000		17.000
23/07/2024	FACTURE COMPTANT	FCC000008	SARL ALPHA (100032)		3.000			14.000		14.000
31/07/2024	4 Mouvement(s) / Carburant (GNR)			20.000	6.000			14.000		14.000
31/07/2024	4 Mouvement(s) pour GNR (taux réduit)			20.000	6.000			14.000		14.000
31/07/2024	4 Mouvement(s) / Carburant			20.000	6.000			14.000		14.000



Commentaire en entête de page : début de l'entête

SRET: 123654789  
N° Collecteur: 12345  
N° Agrément: 4321

FACTURE COMPTANT N° FCC000008

Code Tiers	Date Pièce
100032	23/07/2024

N° TVA Intracommunautaire : FR33222456321

Régime taxe : FRANCE

Mode de règlement : CHEQUE

Votre identifiant extranet : 0005967

Coordonnées : DESTAIS Portable : 060300303 E-Mail : nad@cerapp.fr

BLOT

FRASE E-Mail : frase@atys.fr

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	REMISE	PRIX NET	MONTANT HT	T
245	GNR B taux plein ACCISE GNR Taux plein	3.000	M3	999.98		999.98 248.10	2 999.94 744.300	2



Commentaire en entête de page : début de l'entête

SRET: 123654789  
N° Collecteur: 12345  
N° Agrément: 4321

FACTURE COMPTANT N° FCC000007

Code Tiers	Date Pièce
100131	22/07/2024

N° TVA Intracommunautaire : FR33222456321

Régime taxe : FRANCE

Mode de règlement : [Non renseigné]

Coordonnées : JULIEN Tél. : 0712345678 E-Mail : ju@bo.fr

BLOT

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	REMISE	PRIX NET	MONTANT HT	T
244	GNR A taux réduit ACCISE GNR Taux réduit (euros/1000L) Carburant taxé pour des usages agricoles ou forestiers	2.000	M3	999.98		999.98 38.60	1 999.96 77.200	2

**Editer le rapport d'audit des taxes diverses** pour les 2 taxes de GNR, à taux réduit et à taux plein, pour vérifier ce qui a été vendu pour chaque taux.

Vendredi 21 Juin 2024 à 09:43

CerApp

**ANALYSE DES TAXES VENTES PAR TAXE**

du 01/06/2024 au 31/07/2024.Pour l'activité APPRO. / Carburant.

DATE PIÈCE	N° PIÈCE	TIERS	ATC	TYPE BASE PRIX	ARTICLE	ECHELLE	VALEUR	QUANTITÉ	MONTANT	
<b>ACCISE GNR Taux plein</b>										
<b>ACCISE GNR Taux plein (FRANCE)</b>										
23/07/2024	FACTURE COMPTANT FCC000008	SARL ALPHA	ATC Nadege	CATALOGUE	GNR (taux plein)	248.10	248.10	3.000	744.300	
<b>GNR (taux plein)</b>							248.10	(3.000)	744.300	
<b>ACCISE GNR Taux plein (FRANCE)</b>							248.10	(3.000)	744.300	
<b>ACCISE GNR Taux plein</b>							248.10	(3.000)	744.300	
<b>ACCISE GNR Taux réduit (euros/1000L)</b>										
<b>ACCISE EUROS PAR 1000L (FRANCE)</b>										
19/06/2024	FACTURE COMPTANT FCC000006	SARL ALPHA	ATC Nadege	CATALOGUE	GNR (taux réduit)	248.10	248.10	1.000	248.100	
<b>GNR (taux réduit)</b>							248.10	(1.000)	248.100	
<b>ACCISE EUROS PAR 1000L (FRANCE)</b>							248.10	(1.000)	248.100	
<b>ACCISE EUROS PAR 1000L (FRANCE)</b>										
22/07/2024	FACTURE COMPTANT FCC000007	Agriculteur certifié GNR	EVIAN	CATALOGUE	GNR (taux réduit)	38.60	38.60	2.000	77.200	
23/07/2024	FACTURE COMPTANT FCC000008	SARL ALPHA	ATC Nadege	CATALOGUE	GNR (taux réduit)			3.000		
<b>GNR (taux réduit)</b>							19.30	(5.000)	77.200	
<b>ACCISE EUROS PAR 1000L (FRANCE)</b>							19.30	(5.000)	77.200	
<b>ACCISE GNR Taux réduit (euros/1000L)</b>							95	(6.000)	325.300	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>								133.70	(9.000)	1069.600

Last  
update: 2024/07/02 11:43  
wiki:docs\_en\_cours:gnr\_taxe\_resuite [https://wiki.atys.analys-informatique.com/doku.php?id=wiki:docs\\_en\\_cours:gnr\\_taxe\\_resuite](https://wiki.atys.analys-informatique.com/doku.php?id=wiki:docs_en_cours:gnr_taxe_resuite)

---

From:  
<https://wiki.atys.analys-informatique.com/> - **Wiki Atys**

Permanent link:  
[https://wiki.atys.analys-informatique.com/doku.php?id=wiki:docs\\_en\\_cours:gnr\\_taxe\\_resuite](https://wiki.atys.analys-informatique.com/doku.php?id=wiki:docs_en_cours:gnr_taxe_resuite)

Last update: **2024/07/02 11:43**